

RÉSUMÉ :

Dans la perspective d'une approche plus efficace des personnes devenues sourdes, d'une évaluation plus précise de leurs compétences conversationnelles, nous avons procédé à une analyse interactionnelle du système des tours de parole et de l'enchaînement des thèmes dans des conversations impliquant des adultes devenus sourds et des adultes entendants. Un des objectifs étant d'essayer de répondre à la demande des patients concernant leurs difficultés à suivre une conversation impliquant plusieurs personnes.

Cette étude décrit, à partir de deux interactions verbales filmées, certaines des stratégies spécifiques utilisées par les adultes devenus sourds et leurs interlocuteurs. Elle décrypte certains comportements des patients visant à pallier leur handicap. Elle propose des pistes d'observation des comportements des adultes devenus sourds lors des interactions verbales, ainsi que des conseils visant à améliorer la communication impliquant ce type de patients.

MOTS CLÉS :

Interaction – Surdit  – Communication – Evaluation – Adulte.

INTERACTION VERBALE ET NON VERBALE ENTRE DES ADULTES DEVENUS SOURDS ET DES PERSONNES ENTENDANTES

par Claire PROUTEAU, Sabine de BEAUCORPS,
Claire DELORE, Laura ABOU HAIDAR, Marie-Claude
JOSSE Alain ROBIER

SUMMARY: Verbal and non verbal interaction between adults with acquired deafness and hearing subjects

Within the framework of a more efficient approach of persons who have become deaf, and for a more precise evaluation of their conversational skills, we have proceeded to an interactional analysis of the turns-to-speak system and of the linking of themes in conversations involving adults who have become deaf and hearing adults. One of the objectives is to try and answer the demands of the patients concerning the difficulties they have to follow a conversation involving several people. Starting from two filmed verbal interactions, this study describes some of the specific strategies used by adults who have become deaf and their interlocutors. It deciphers some behaving patterns of the patients aimed at overcoming their handicap. It proposes ways to observe the behaviour of adults who have become deaf, during verbal interactions, and advice in order to improve communication involving these patients.

KEY-WORDS:

Interaction – Deafness – Communication – Assessment – Adult.

Claire PROUTEAU
Orthophoniste
PROUTEAUCI@district-parthenay.fr

Sabine de BEAUCORPS
Orthophoniste
sabinedebeaucorps@caramail.com

Claire DELORE
Orthophoniste
ORL – CHU Bretonneau, Tours,
delore@med.univ-tours.fr

Laura ABOU HAIDAR
Maître de Conférences
laura.abouhaidar@numericable.fr

Marie-Claude JOSSE
Orthophoniste
ORL, CHU Bretonneau
Tours

Alain ROBIER
ORL, CHU Tours,
a.robier@med.univ-tours.fr

* Travail réalisé dans le cadre de l'équipe Langage et handicap de l'Université de Tours.

Depuis plusieurs années, dans le cadre de notre travail avec les adultes devenus sourds* nous nous intéressons à la qualité de la vie quotidienne de ces patients. Nous sommes plus particulièrement attentifs à la relation existant entre cet aspect et les résultats obtenus lors du bilan de langage*. Admettant la notion de "handicap partagé"**, une de nos préoccupations majeures consiste à tenter d'améliorer la qualité de la communication impliquant un adulte devenu sourd. Pour cela il nous semble indispensable de mener une réflexion sur les stratégies conversationnelles utilisées aussi bien par ces patients que par leurs interlocuteurs entendants (en dehors du cadre clinique).

Compte tenu de la spécificité de ces patients et du handicap qui les touche, les questions que nous nous posons sont les suivantes :

- comment les patients devenus sourds parviennent-ils à communiquer, alors que certains éléments verbaux et para-verbaux ne sont pas perçus, mais qu'ils ont tout de même l'avantage considérable d'avoir été "usagers" du langage dans leur vie adulte avant leur surdité ?
- est-ce qu'il existe une transgression des règles conversationnelles, et si oui quelles en sont les manifestations ?
- ces locuteurs mettent-ils en place des stratégies spécifiques pour accompagner leur perte auditive ?

Pour répondre à ces questions, nous avons choisi d'étudier deux interactions verbales filmées, impliquant à chaque fois un adulte devenu sourd et deux personnes entendants. Les travaux de plus en plus nombreux sur l'analyse des interactions verbales dans la parole "ordinaire"* insistent d'une part sur la "co-construction" du discours, du sens et de la relation interpersonnelle par les "interactants", et d'autre part sur l'importance de l'observation des comportements verbaux et non-verbaux des interlocuteurs. Notre étude se placera ainsi dans une perspective interactionniste, et tentera d'apporter des éclaircissements sur la manière dont un adulte devenu sourd s'implique et contribue au succès de l'interaction.

Dans ce but nous avons choisi d'étudier certains aspects du système des tours de parole et de l'enchaînement des thèmes, éléments qui nous semblaient les plus pertinents pour mettre en évidence les difficultés potentielles des patients. Nous avons posé plusieurs hypothèses :

- la personne devenue sourde ne respecte pas les tours de parole, ou bien, si elle les respecte, elle s'attache à le faire strictement pour éviter d'être confrontée à des difficultés perceptives supplémentaires ;
- on observe de nombreux "coq-à-l'âne" et un retard sur les thèmes abordés (la personne devenue sourde n'ayant pas perçu le changement de thème).

PROBLEMATIQUE

1. L'INTERACTION VERBALE

Un bref aperçu de la littérature (concernant des interactions impliquant des entendants) nous permet de dégager un certain nombre de principes relatifs à l'activité interactionnelle : l'interaction est appréhendée entre autres à travers l'analyse des tours de parole qui la constituent, qui se déroulent selon le "principe d'alternance"* , et qui sont soumis à un réglage plus ou moins rigoureux en fonction d'un certain nombre de paramètres intérieurs ou extérieurs à la situation de communication (le contexte, le nombre d'interlocuteurs engagés dans l'interaction, les relations qu'ils entretiennent entre eux, le thème abordé, etc). La régulation des échanges s'effectue grâce à des éléments verbaux et non verbaux, qui sont d'une grande utilité aussi bien pour le locuteur que pour le(s) destinataire(s) pour le maintien et le succès de l'interaction. La "participation conjointe" des

*Aussi bien les adultes bénéficiant d'un implant cochléaire que ceux qui n'en bénéficient pas.

*Michel, 1999 **Bouvet, 1980

*Kerbrat-Orecchioni, 1990

*Kerbrat-Orecchioni, 1990

*1987 : 203

*1992 : 205

*1975

*Cosnier, 1988

*Kerbrat-Orecchioni, 1990

*de Gaulmyn 1987; Cosnier, 1988

*Kerbrat-Orecchioni, 1990

*Schwitalla, 1978

*1984

*Exemple : à propos, tiens, ça me fait penser, au fait, et alors, d'ailleurs, et puis...

différents interlocuteurs est un élément capital à prendre en considération : de Gaulmyn* insiste sur le fait que *“les deux partenaires sont constamment actifs et que l'interaction est co-action”*, Vion* évoque quant à lui le *“travail conjoint d'émergence”* des activités langagières. Ces principes renvoient à l'approche fondatrice de Grice* : le principe de coopération et les maximes conversationnelles (maximes de qualité, de quantité, de relation et de modalité).

Le développement, le déroulement et le maintien de l'interaction nécessitent la mise en œuvre d'un certain nombre de procédés interactifs ou système *“synchronisateur”**, qui permet de rendre compte de la qualité du *“copilotage conversationnel”*. Ces procédés comportent (1) des éléments phatiques, qui correspondent à *“l'ensemble des procédés dont use le parleur pour s'assurer l'écoute de son destinataire”** et (2) des régulateurs produits par l'auditeur afin de montrer au locuteur que son discours est bien reçu. Ces éléments phatiques et régulateurs peuvent avoir des fonctions diverses* de compréhension, de mémorisation, d'étayage, de contrôle, de co-élaboration, et sont révélateurs du degré de co-construction et d'implication de la part de l'interlocuteur dans la réalisation de l'interaction.

Revenons à l'alternance des tours de parole. Une analyse approfondie d'une interaction impliquant plusieurs interlocuteurs est supposée rendre compte entre autres d'éléments concernant le moment et la manière dont s'effectue l'alternance ainsi que l'identité du locuteur suivant. Des signaux de différente nature (verbale : questions, morphèmes, ... ; prosodique : pauses, mouvements intonatifs, intensité vocale, ralentissement du débit, ... ; mimo-gestuelle : regard dirigé vers l'interlocuteur suivant, mouvement général du corps, ...) sont produits par le locuteur et sont soumis à l'interprétation du (ou des) destinataire(s), ils permettent d'explicitier son intention pour ce qui est de chacun de ces paramètres. Dans certains cas on observe des *“râtés”** relatifs à un ou plusieurs de ces aspects ; on peut noter entre autres des chevauchements, des interruptions, des silences inter-répliques plus ou moins prolongés (*“gaps”*), des intrusions, qui peuvent avoir des conséquences plus ou moins graves sur le déroulement de l'interaction. Des négociations permanentes, qui ont un caractère plus ou moins explicite, sont effectuées entre les interlocuteurs : elles permettent de clarifier le statut et le rôle de chacun des intervenants dans le fonctionnement d'une interaction.

2. LA GESTION DES THÈMES

L'enchaînement des tours de parole doit également respecter un certain degré de cohésion et de cohérence en ce qui concerne le contenu* : la prise en compte des propos du (des) locuteur(s) précédent(s) par le successeur est une condition majeure pour le maintien et le succès d'une interaction. Ainsi les interventions successives sont conditionnées les unes par les autres.

De la même manière que l'alternance des tours de parole obéit à des règles précises, le moment et la manière de changer de thème dans une interaction sont particulièrement codifiés. Les conditions de changement de thème ont été énoncées par André-Larochebouvy*, elles sont relatives à l'acceptabilité de la conclusion du sujet en cours, au caractère de continuité que peut avoir un nouveau thème émergent avec le précédent, enfin à l'utilisation d'une formule rituelle d'excuse ou de justification par le locuteur qui introduit le nouveau sujet. Les stratégies utilisées par les locuteurs pour introduire un nouveau thème sont variables, et peuvent être objet de négociations plus ou moins contraignantes et autoritaires de la part des interlocuteurs. Ces derniers ont à leur disposition des indices ou signaux d'enchaînement* dont l'utilisation permet de préserver la cohésion de la conversation. Des dysfonctionnements peuvent surgir par rapport aux changements de thème. Ils peuvent être dus à des changements de sujet intempestifs, à une mauvaise interprétation ou compréhension des propos du locuteur.

“Il arrive fréquemment que le déroulement « normal » d'une interaction doive être pro-

visoirement suspendu afin de permettre au sujet de résoudre un problème particulier”*. Il y a alors suspension du développement discursif et ouverture d’une parenthèse thématique : c’est la séquence latérale. “La solution du problème conditionne la poursuite satisfaisante de l’activité principale”*.

Différentes fonctions sont assignées à la séquence latérale* :

- elle permet de gérer les malentendus et les incompréhensions. Dans ce cas, un ajustement est nécessaire à la poursuite de la construction conjointe du sens. Il y a donc clarification, répétition ou reformulation ;
- elle peut avoir un caractère métalinguistique : les interlocuteurs se mettent alors d’accord sur le sens d’un mot, d’une phrase.

3. HYPOTHÈSES

Compte tenu d’une part des éléments qui viennent d’être évoqués (II.1, et 2), d’autre part de la spécificité des patients auxquels nous avons à faire au quotidien, il nous a semblé important de nous pencher sur la manière dont ils co-géraient les changements de tours de parole et de thème. Tout d’abord, une analyse minutieuse, en-dehors d’un cadre clinique ou de rééducation, devrait permettre, à travers un protocole expérimental rigoureux, de pointer des dysfonctionnements qui passent inaperçus d’ordinaire. Elle devrait plus particulièrement mettre en évidence le recours à certaines stratégies de compensation. Nous pourrions en l’occurrence proposer des conseils (tant au patient qu’à son entourage) pour améliorer la communication. On pourrait également tenir compte de ces résultats d’un point de vue clinique : la prise en charge du patient s’en trouverait améliorée si le clinicien pouvait être alerté sur des comportements “suspects”.

ANALYSE ET DISCUSSION

1. PROTOCOLE EXPÉRIMENTAL

Un support audio-visuel a été utilisé afin d’analyser les productions verbales et paraverbales (regards, hochements de tête, gestes) dans le cadre de deux conversations distinctes impliquant à chaque fois trois personnes, dont une devenue sourde. Le choix de l’organisation de conversations impliquant trois individus dont un devenu sourd nous a semblé une évidence, puisque les difficultés des personnes sourdes augmentent dès qu’elles sont impliquées dans une conversation avec plus d’un interlocuteur. Nous nous sommes volontairement limités à trois interactants, ce qui permettait d’observer les stratégies conversationnelles de l’adulte devenu sourd dans une situation difficile, sans pour autant le placer dans un contexte trop handicapant au cas où il aurait eu plus de deux interlocuteurs. A chaque conversation participaient donc :

- une personne adulte devenue sourde (ci-après DS), porteuse d’un implant cochléaire* ; les deux sujets retenus pour l’étude sont des patients du service ORL de l’hôpital Bretonneau et ont été retenus au regard de leurs différences observées, en particulier, aux résultats du bilan de langage (Tableau 1 : sources dossiers orthophoniques)
- deux personnes entendantes : une étudiante en orthophonie à Tours, inconnue du sujet observé, et une personne du service d’ORL de l’hôpital Bretonneau de Tours.

Des thèmes ont été proposés aux participants, et écrits sur un tableau blanc dans la pièce, ceci dans le but de leur permettre d’alimenter leur conversation, et d’éviter une focalisation sur les conditions particulières de cette interaction. Compte tenu du contexte et des contraintes imposées aux participants, nous ne pouvons bien évidemment pas qualifier ces interactions filmées de conversations spontanées et ordinaires : nous les avons nommées conversations “semi-dirigées”. Malgré tout, ces personnes se sont prises au jeu, et l’observation de leurs attitudes et comportements nous a permis d’effectuer une analyse concluante.

*Vion, 1992 : 151-152

*Bange, 1992 : 55

*Vion, 1992 : 152

*Prothèse auditive comportant une partie interne nécessitant une intervention chirurgicale et proposée aux adultes porteurs d’une surdité acquise et ne tirant pas ou peu partie d’une prothèse dite conventionnelle

TABLEAU 1 : source dossiers orthophoniques

	Locuteur J (film 1)	Locuteur F (film 2)
Sexe	F	M
Age	69	59
Etiologie de la surdité	méningite	fracture du rocher (accident du travail)
Perte de l'audition	Brusque	Brusque
Port de l'implant cochléaire	Depuis 11 ans	Depuis 4 ans
Courbe tonale	50-60 dB	45-55 dB
Gain vocal	inexistant	faible
Bilan de langage	<i>difficulté importante à percevoir la parole sans lecture labiale</i>	<i>très bons résultats avec et sans lecture labiale</i>
Vie quotidienne	gêne très importante pour converser à plusieurs	autonome mais gêne en conversation à plusieurs

*Conventions de transcription
adoptées : voir annexe

2. ANALYSE DU FILM 1*

Dans cette interaction, les échanges, dans lesquels J (sujet DS) tient une place centrale, se font la plupart du temps entre deux interactants, le troisième – un des entendants – étant systématiquement exclu par le sujet DS. J contrôle tous les paramètres de l'interaction, ce qui lui permet de prendre des repères et de suivre le fil de la conversation. Au début de chaque échange, elle précise ou fait préciser :

- qui sera son interlocuteur parmi C et E (adultes entendants)
- quel est le thème de l'échange
- qui doit prendre la parole.

C. *avec moi ou avec elle* voilà/voilà

E. *ah bah toutes les trois*

J. *je parle avec vous maintenant ?* *bon avec*

C. *voilà*

E. *voilà* *oui*

J. *toutes les deux* *alors c'est une conversation à trois et la première question*

C.

E. *eh ben*

J. *c'est que pensez-vous du passage en l'an 2000 ?* *est-ce que c'est moi qui doit répondre*

C. *les trois* *vous moi/elle*

E. *toutes les trois*

J. *ou est-ce que c'est vous ?* *hein ? moi ?* *bon et bien moi/je*

Ce qui frappe plus particulièrement c'est le caractère métalinguistique de cette première séquence où les règles de l'échange sont verbalisées et explicitées. Notons égale-

ment que lorsque C répond "vous moi elle" c'est simplement pour que J comprenne qu'il s'agit de parler chacun son tour. Or J interprète cela comme étant un ordre de passage imposé, aussi elle donne son avis sur la question, puis à la fin de son tour donne la parole à C "alors à vous" et enfin à E "et vous ?". D'ailleurs tout au long de l'interaction, J distribue les tours de parole. Pour cela elle utilise majoritairement l'interrogation explicite en désignant également par le regard et l'attitude corporelle le locuteur à qui elle donne le tour de parole :

J. alors qu'est-ce que vous avez fait pour le passage à l'an 2000 ?

J. et vous ?

J. alors vous avez fait un réveillon normal ?

J. alors vous avez franchi ce fameux/cette fameuse porte dont on a tant parlé dans les journaux ?

C'est elle qui prend également en charge l'introduction des thèmes proposés :

J. et la première question c'est que pensez-vous du passage en l'an 2000 ?

J. voilà/alors/la deuxième question c'est : quelle image :/vous en faisiez-vous auparavant ? bon bah répondez moi je sais pas

J. alors on continue/est-ce que vous attendiez un changement

L'adulte DS se met en quelque sorte dans le rôle d'un interviewer, elle initie un grand nombre d'énoncés, et l'hypothèse que nous formulons pour expliquer son attitude est la suivante : lorsque c'est elle qui a le contrôle de la distribution des tours de parole et de l'introduction des thèmes, elle **anticipe la situation d'insécurité** dans laquelle elle se trouve lorsqu'elle a à s'adapter à des règles imposées par ses interlocuteurs. D'ailleurs quand elle est confrontée à ses difficultés perceptives, elle "prend le problème à bras le corps" : elle ne laisse pas ses interlocuteurs dans l'illusion sur ses problèmes de compréhension. Elle initie donc un certain nombre de séquences latérales. Ces sortes de parenthèses dans le déroulement thématique ont pour fonction chez cette locutrice de gérer les difficultés de perception et de compréhension, et de montrer ainsi ses stratégies de coopération et de contribution au succès de l'interaction. Ceci peut se manifester de plusieurs manières :

La locutrice DS répète de ce qu'elle pense avoir compris, informant ainsi très précisément son interlocutrice de ce qui a été perçu (ou non) ; cette répétition peut se faire sur un mode interrogatif :

C. je n'avais rien prévu/de faire

E.

J. j'ai invité mon frère ?

C. on est allé sur la lune/la lune

E.

J. on est allé voir ?

cette répétition peut se faire également sur le mode assertif :

C. la lune

E.

J. la lune

C. vos enfants à Paris

E.

J. mes enfants à Paris

On voit bien la fonction de demande de confirmation que revêt cette répétition interrogative ou assertive. Une de ses interlocutrices s'adapte d'ailleurs très rapidement à cette stratégie, puisqu'elle se met à segmenter ses énoncés, à marquer un temps d'arrêt perceptible par son interlocutrice, ce qui laisse ainsi la possibilité à J de répéter ce qui vient d'être dit :

C. avant l'embrasement y'avait un un panneau oui

E.

J. avant/l'embrasement il y avait/un : panneau oui

- ou bien, au lieu de répéter, la locutrice *rend compte explicitement* de ses difficultés de compréhension :

J. bon alors je vous comprends moins bien que l'autre jeune fille

J. vous avez eu beaucoup d'espoir ? c'est ça que vous me dites ?

J. je regarde ? est-ce que c'est ça que vous avez dit ?

Par son attitude, la locutrice provoque ainsi des stratégies d'adaptation de la part des interlocuteurs, qui se révèlent efficaces pour elle. Malgré une surdité handicapante, elle parvient à une communication fiable grâce à des stratégies coûteuses mais efficaces.

L'usage des régulateurs est également intéressant à observer. D'une manière générale, les trois locuteurs impliqués dans cette interaction produisent des régulateurs particuliers, **qui sont visiblement le produit de la situation et du handicap de l'une des participantes**. Ceux des interlocuteurs entendants sont souvent très courts, situés dans ce qui correspond à des pauses silencieuses, et contrairement à ce que l'on peut observer dans l'analyse de conversations "ordinaires", ne sont pas produits en chevauchement avec la production de la locutrice DS ce qui est révélateur d'une prise en compte du handicap de la patiente. On peut donc supposer que nous avons affaire là à une **stratégie d'adaptation**, dans la mesure où les locuteurs entendants évitent de produire ce qui pourrait faire "bruit" (au sens propre et figuré) dans la communication, et gêner la perception que l'adulte DS pourrait avoir du message. On s'attend alors à ce que les locuteurs compensent en ayant recours à des régulateurs extra-verbaux, tels que les hochements de tête. Étonnamment, on n'en observe presque aucun, il arrive ainsi que les interlocuteurs ne bougent pas pendant plusieurs secondes, ce que nous attribuons à une certaine gêne de se sentir observé et filmé.

Les régulateurs produits par l'adulte DS sont la plupart du temps en rapport avec la perception du message et prennent alors la forme d'une répétition de segments de la parole de l'autre. Ils ont pour fonction essentielle de signaler la qualité de la perception et de la compréhension du message et vont presque au-delà du rôle qui leur est habituellement assigné. Ils prennent la forme d'une répétition "en écho", souvent sur un ton monocorde, qui est à la fois accusé de réception et éventuellement demande de répétition ou de confirmation. Cela amène les interlocuteurs entendants à ajuster leur production, à segmenter leurs propos, et à laisser le temps à la locutrice DS de demander confirmation ou d'exprimer son incompréhension.

3. ANALYSE DU FILM 2

La deuxième interaction prend la tournure d'une conversation plus "banale", dans le sens où aucun des interlocuteurs ne s'impose comme "meneur". Le sujet DS (F) impliqué dans cette interaction est beaucoup plus effacé que J. L'analyse nous a permis d'observer un certain nombre de dysfonctionnements au niveau de sa gestion de son rôle dans l'interaction.

A plusieurs reprises, on observe une fuite du regard de la part de F lorsqu'il est manifeste que c'est à lui de prendre la parole. Curieusement, il n'y a pas de "rappel à l'ordre" de F de la part de ses interlocuteurs, qui ne voient pas la nécessité de s'assurer de son écoute (et par conséquent de sa bonne réception du message). Il n'initie que deux séquences latérales au cours de l'enregistrement, mettant en évidence la non perception du message. L'une des 2 séquences suit une question à laquelle il doit répondre : F ne peut alors faire semblant d'avoir entendu. Certains passages montrent pourtant clairement que c'est le cas, particulièrement lorsqu'il ne prend pas son tour, ce qui donne lieu à un long silence et incite un des interlocuteurs entendants à prendre la parole. On a entre autres la preuve que F ne perçoit pas l'intégralité de ce qui est dit lorsque cinq répétitions sont nécessaires pour qu'il réponde à la question "*est-ce qu'il y avait de la neige ?*". L'observation des régulateurs montre une certaine habileté chez ce sujet à masquer ses problèmes de perception :

à l'intérieur d'un long échange au sein duquel il ne prend à aucun moment son tour de parole, F produit "ah ouais ouais" dans une pause d'hésitation :

A. comment dire ? de progrès de la médecine qui font que les gens maintenant euh

S.

F.

A. vieillissent bien

S.

F. ah ouais ouais

en "réponse" à une demande de confirmation voire d'explicitation, F émet quatre régulateurs brefs sans prendre la parole :

A. si vous passez à : quand vous allez à Viala/ah bah oui mais vous passez par euh :/ directement de Luchon

S.

F. (hochement de tête)

A. en Espagne/vous passez par euh : par la vallée//

S.

F. ouais mm (hochement de tête)

en "réponse" à une question fermée, F offre un "mm" régulateur qui pousse la locutrice à réitérer sa question :

A. l'hiver ? l'hiver ?

S.

F. mm

à l'intérieur d'un long échange auquel il ne participe pas, F émet un régulateur bref après une sollicitation de la locutrice puis fuit du regard :

A. mais Gavarnie y'a y'a XX quand même ouais

S. ouais beaucoup beaucoup de vacanciers

F. (hochement de tête) mm

S dirige son regard vers F F dirige son regard ailleurs

Le locuteur DS ne répond pas aux sollicitations de ses interlocuteurs. Les gaps (ou silences inter-répliques) sont anormalement longs et manifestent une "disfluence" dans la conversation. Dans un des échanges, les sujets entendants cessent de parler, gênés visiblement par l'absence de participation de F à la conversation, et cela donne lieu à un très long silence : le locuteur DS ne prend pas la parole, visiblement il n'avait pas perçu ni compris le contenu de ce qui était dit (sans pour autant l'explicitier auprès de ses interlocuteurs).

Un autre élément montre que F a parfois des difficultés à suivre la conversation : lors d'une intervention assez longue d'un interlocuteur, il produit un certain nombre de régulateurs, manifestant par là sa compréhension et sa contribution à l'énoncé. Or quelques instants plus tard il pose une question qui montre que visiblement il n'avait pas compris ce qui avait été dit. Ces régulateurs que nous avons désignés comme étant des "régulateurs vides" ne remplissent donc pas leur fonction traditionnelle dans la conversation.

Ainsi malgré une incompréhension évidente qui se manifeste à l'analyse par une utilisation abondante des régulateurs, un refus de répondre aux sollicitations des interlocuteurs, un regard fuyant, des questions ou interventions revenant sur des éléments qui viennent d'être dits et qui visiblement n'ont pas été captés, le locuteur DS réussit à faire illusion auprès des autres interactants qui, dans le "feu de l'action", étaient convaincus que celui-ci avait bien compris. Les locuteurs n'étant pas guidés par le locuteur DS (puisqu'il n'exprime que très rarement ses difficultés) mettent peu de stratégies adaptatives en place au cours de l'interaction.

F parvient donc à dissimuler ses problèmes, ce qui peut donner le sentiment à ses interlocuteurs d'un degré de communication que l'on pourrait qualifier de satisfaisant. Il utilise des stratégies de masquage de ses difficultés, et détourne la fonction initiale des régulateurs puisqu'il s'en sert non pas pour manifester sa compréhension et son approbation, mais pour maintenir une illusion de contact avec ses interlocuteurs et éviter qu'on lui donne la parole.

4. SYNTHÈSE DES ANALYSES

Dans les 2 interactions que nous avons étudiées, nous avons remarqué que les règles conversationnelles étaient bien respectées dans l'ensemble :

- les tours de parole sont respectés, chacun parle à son tour. Dans le premier film, le respect des tours de parole est même poussé à son paroxysme et on retrouve le cadre précis d'un débat pour ce qui est du fait qu'une personne s'attribue le rôle de "distributeur de parole" ;
- par ailleurs, on n'observe pas de réelles ruptures thématiques.

Les thèmes que nous avons proposés constituent un appui important pour les 2 personnes devenues sourdes qui s'y réfèrent souvent. Il serait intéressant d'étudier de telles interactions avec thèmes libres pour voir si on obtient les mêmes résultats.

J n'a pas de très bons résultats au bilan de langage, mais elle compense énormément par des stratégies coûteuses mais efficaces. Quant à F, il a de très bons résultats au bilan de langage, mais ses stratégies ne lui permettent pas de suivre au mieux la conversation.

5. DISCUSSION

Nous souhaitons tout d'abord évoquer les limites de cette étude de cas. Nous nous sommes essentiellement appuyés sur des travaux hétérogènes, transdisciplinaires, concernant les interactions verbales entre entendants. Concernant la méthode, il est important de rappeler que les interactions filmées sont des conversations semi-dirigées ayant un cadre bien particulier (lieux, interlocuteurs imposés, vidéo,...). Malgré ces limites, nous proposons des pistes d'observation des comportements à éviter ou à encourager.

Tout bilan de langage comporte un entretien qui occupe une place prépondérante. Or la pratique montre bien qu'il n'est pas simple d'être à la fois attentif aux stratégies déployées par le patient et au contenu de son propos (l'enregistrement vidéo est indispensable pour une analyse objective). Cependant il nous semble primordial de détecter chez la personne devenue sourde un comportement visant à pallier ses difficultés. Voici donc quelques pistes permettant d'alerter le clinicien et de repérer si la personne DS est dans des stratégies de masquage ou au contraire de coopération :

- le sujet donne une impression générale de manque d'attention (regarde souvent ailleurs, s'implique peu dans l'interaction) ;
- il produit des régulateurs qui ne semblent pas adaptés (par exemple hochement de tête ou régulateurs verbaux du type "mm" alors que l'on a posé une question ouverte ou qu'on l'invite à prendre son tour de parole) ;
- il fuit du regard lorsqu'il est sollicité par l'attitude corporelle ou les mimiques faciales de son interlocuteur ;
- il ne renchérit pas, ne complète pas le discours de l'autre, ne poursuit pas les idées et les thèmes introduits par d'autres ;
- il ne tient pas compte de ce que viennent de dire ses interlocuteurs quand il prend la parole ;
- il interrompt les autres pour poser une question ou lancer la conversation sur un autre sujet ;
- il évoque quelque chose qui a déjà été dit ;
- il répond à côté de la question ;
- il fait soudain répéter un mot quand on lui pose une question alors qu'il n'initie que très peu de séquences latérales.

Reprenant l'idée que la surdité est un "handicap partagé"* , il nous semble que chez l'adulte D.S. les efforts d'adaptation doivent venir aussi bien des entendants que de la personne elle-même qui est souvent la mieux placée pour expliquer tout ce dont elle a besoin pour faciliter sa perception du message ; *ceci implique une relative acceptation du handicap de la part du sujet et de ses proches, il s'agit là d'un travail sur le long terme*. Si les personnes DS utilisent les comportements qu'elles aimeraient voir être développés par leurs interlocuteurs, ceux-ci seront amenés à les adopter, par mimétisme. Outre les conseils bien connus adressés aux personnes entendantes s'articulant autour de trois axes principaux (veiller à produire un discours qui s'entende et qui se voit, aller au devant des demandes de répétition, partager le contrôle de la conduite de la conversation) il est important que l'adulte DS instaure consciemment un certain nombre de stratégies adaptatives. Pour cela nous lui conseillons explicitement :

- d'avertir son entourage de sa surdité, et de l'informer sur ce qui l'aide à comprendre ;
- d'optimiser les conditions d'écoute ;
- d'initier ses interlocuteurs à employer un discours facile à comprendre en montrant l'exemple ;
- de participer à la conversation (faire des commentaires, introduire les thèmes, signifier qu'il les suit ou non) ;
- de s'assurer d'avoir compris, demander de répéter ou de préciser (ex : pour déclencher une répétition, poser une question ou reprendre les derniers mots compris plutôt que d'attendre que la personne se répète d'elle-même).

Afin de permettre aux patients d'établir ce type d'automatismes, on aura le souci d'inclure une tierce personne (conjoint, membre de l'entourage, stagiaire,...) en séance de rééducation. Le fait d'avoir à parler avec un interlocuteur supplémentaire mettra le patient dans une situation plus délicate mais plus proche de celles auxquelles il est confronté tous les jours. Ce sera l'occasion de mettre en évidence ses difficultés perceptives, de prendre conscience et de discuter des comportements qui l'aident le plus.

CONCLUSION

Il faut rappeler que la qualité de la vie quotidienne des adultes DS varie en fonction de nombreux paramètres : degré, origine, mode de survenue de la surdité, personnalité du patient etc... ; cependant cette étude a permis de tirer des conclusions précises pour la pratique orthophonique, relatives à l'observation du comportement et des stratégies du patient afin d'objectiver ses compétences en situation d'interaction, ainsi qu'à l'accompagnement des adultes DS et de leur entourage à partir de mises en situation. Le domaine des interactions verbales offre des pistes de travail intéressantes tant pour la surdité que pour d'autres domaines dans lesquels l'orthophoniste intervient. La description des comportements en interaction permet une approche plus globale et plus adaptée du patient et mériterait d'être systématisée dans des situations de handicap.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDRE-LA ROCHEBOUVY, D. (1984). *La conversation quotidienne*. Paris : Didier.
- BOUVET, D. (1982). *La parole de l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France.
- COSNIER, J., KERBRAT-ORECCHIONI, C. (Dir) (1987). *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- DELORE, C., ROBIER, A. (1991). Vie quotidienne des adultes devenus sourds. *Toulouse : Congrès*.
- DELORE, C., ROBIER, A., BEUTTER, P. (1992). *Speech social psychological work before implantation*. Toulouse : Cochlear Implant Symposium.
- GAULMYN, (de) M.M. (1987). Les régulateurs verbaux : le contrôle des récepteurs. In *Décrire la conversation*, Cosnier & Kerbrat-Orecchioni (dir). Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- SALINS, (de) G., GAMBIER Y. (1988). Interaction et conversation : en guise d'introduction. *Cahier de Linguistique Sociale* 13 : 19-100.
- GRICE, H.P. (1975). Logique et conversation. *Communications*, 30 : 56-72.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990). *Les interactions verbales, Tome 1 : Approche interactionnelle et structure des conversations*. Paris : Armand Colin/Masson.

- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1996). *La Conversation*. Paris : Seuil.
- MICHEL, A.S. (1999). *Y a-t-il une corrélation entre les résultats au bilan de langage et la vie quotidienne chez l'adulte devenu sourd implanté cochléaire ?* Tours : Mémoire présenté pour l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste (non publié).
- PROUTEAU, C., BEAUCORPS, (de) S. (2000). *Etude de deux interactions verbales filmées entre un adulte devenu sourd et deux personnes entendantes*. Tours : Mémoire présenté pour l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste (non publié).
- MOESCHLER, J. (1985). *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris : Didier.
- SCHWITALLA, J. (1978). Essais pour l'analyse de l'orientation et de la classification des dialogues. *Stratégies discursives*, pp. 165-179.
- VION, R. (1992). *La communication verbale : analyse des interactions*. Paris : Hachette Supérieur.

ANNEXES: CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

Pour des raisons de lisibilité, nous avons choisi un mode de transcription orthographique. Nous avons utilisé l'Alphabet Phonétique International uniquement lorsque des sons étaient produits isolément, sans que l'on puisse y rattacher du sens. Les élisions des "e" muets et les simplifications n'ont pas été prises en compte (par exemple, "ché pas" est transcrit "je sais pas").

Les points d'interrogation et d'exclamation sont utilisés pour marquer une intonation interrogative ou exclamative. Il n'y a pas d'autres signes de ponctuation conventionnels.

Les majuscules sont utilisées uniquement pour les noms propres.

Nous avons ajouté une ligne supplémentaire à certains systèmes pour la notation des regards et des gestes qui nous semblaient pertinents pour l'analyse. Ainsi, nous n'avons pas noté les nombreux gestes accompagnateurs.

La transcription est organisée en systèmes et doit être lue comme une partition. Les systèmes sont délimités entre eux par une ligne de pointillés. A l'intérieur d'un système, tout ce qui se trouve sur un même axe vertical se déroule au même instant.

Les locuteurs sont mentionnés par l'initiale de leur prénom ou de leur nom.

Les conventions générales de transcription sont inspirées de celles du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxes (GARS) et de celles utilisées par Vion* :

- signes de notation des pauses :

L'appréciation de la durée des pauses s'est faite sans mesure technique, de façon approximative.

/ pause courte

// pause moyenne

/// pause longue

GAP pause supérieure à deux secondes

- allongements :

il y a allongement de la syllabe ou du phonème qui précède les deux points. Le nombre de [:] est proportionnel à l'allongement.

a : lors bon : ouais :

- élisions :

(bon)jour la partie entre parenthèses n'est pas prononcée

- difficultés d'écoute :

X syllabe non identifiée (lors d'une séquence non comprise, il y a autant de croix que de syllabes non identifiées)

<neige> séquence dont l'interprétation reste incertaine

- chevauchements de parole :

A. oui

S. d'accord

Les mots prononcés en même temps sont intégralement soulignés, même si quelques phonèmes seulement se chevauchent.

- description d'aspects du comportement non-verbal :

HT hochement de tête

(sourire)

(C avance la main vers J)

regards :

A → F A regarde F

F → t F regarde le tableau où sont inscrites les questions

F → b F regarde en bas

*S → F début du passage où S regarde F

S → F* fin du passage où S regarde F

A → F → t simultanément, A regarde F et F regarde le tableau